

Cycle de conférences

Bois & Cité

Cycle de
conférences
dans 17 villes
françaises

Tour d'horizon de la construction bois publique et collective

**2^e conférence à Lempdes
vendredi 9 octobre 2009 - Entrée libre**

Plébiscitée par les décideurs publics, la construction bois continue de gagner du terrain, notamment en réinvestissant la Cité. C'est justement sur le terrain que les équipes de la campagne «**Le bois, c'est essentiel!**» poursuivent leur action en sillonnant la France **jusqu'en janvier 2010** avec un **cycle de 17 conférences**, intitulé Bois & Cité.

Le bois, une sagacité évidente

Le bois, de plus en plus utilisé dans la construction publique, a désormais prouvé son efficacité et ses bienfaits. Tant écologique, économique, qu'innovante, la construction bois démontre aussi sa capacité à répondre aux enjeux sociétaux de services aux publics, principalement grâce à sa vocation d'accueil (petite enfance, scolaires, citoyens, sportifs...).

Les décideurs publics ciblés

Dédiées à la construction bois publique et collective, les conférences Bois & Cité s'adressent d'abord à un **public de décideurs** tant publics que privés (élus locaux, architectes, professionnels du bâtiment, promoteurs...).

À l'issue de la conférence, un **ouvrage de référence «Bois & Cité»** (64 pages) sera offert à chaque participant.

Animée par Georges Mattéra (journaliste France 3 national), la deuxième conférence se déroulera à Lempdes le **vendredi 9 octobre 2009 à la Maison de la Forêt et du Bois à partir de 14h**.

Des constructions en bois citées en exemple

Sous le signe de la clarté et de l'accessibilité, cette présentation sera consacrée à deux **exemples de constructions bois de proximité** :

- **14 logements à ossature bois BBC* à Saint-Genès-Champagnelle.**
- **63 logements collectifs et 15 pavillons à ossature bois à Issoire.** Porteurs de projet et maîtres d'œuvre, ayant fait l'expérience de la construction bois publique et collective, commenteront ces exemples en s'appuyant sur des supports d'animation images.

Cette présentation s'achèvera par une conférence de presse pour le lancement du cahier de détails techniques pour concevoir et réaliser des bâtiments bois à basse consommation d'énergie.

*Bâtiment Basse Consommation

Quand le bois rime avec Grenelle de l'environnement

Le bois issu d'une gestion durable des forêts (certifications PEFC™ et FSC™) est l'éco-matériau par excellence. Il répond aux préconisations du Grenelle de l'environnement et s'inscrit dans la logique des bâtiments économes et à énergie positive prévus par les futures normes en France aux horizons 2012 et 2020.

Dans ce contexte où se développe au plus haut niveau de l'État une véritable politique de la forêt et du bois, la campagne «Le bois, c'est essentiel !» s'inscrit plus que jamais comme une référence. Les engagements pris récemment par le gouvernement, en particulier suite aux déclarations du Président de la République le 19 mai dernier, ne font que confirmer les orientations de la campagne. L'essor du bois dans la construction représente donc un réel et nouvel enjeu pour notre pays et pour ses territoires.



Le bois c'est essentiel
www.bois.com



17 rendez-vous dans toute la France

Des partenaires institutionnels et médias

- Les CAUE



Aiglun 16/10

Présentation: programme des Floribondas - Cannes - logements PLS HQE® à ossature bois, certifiés Habitat et Environnement (06)

Présentation et visite du programme Saint-Jean - Aiglun - Habitation de Haute-Provence (06)

Paris 21/10

Présentation: rénovation-extension d'une agence à Athis-Mons (91) - 50 logements bio-climatiques à Saulx-les-Chartreux (91) - Îlot Frassati (21 logements sociaux) à Courtry (77)

Marcq-en-Barœul 27/10

Présentation: projet Villavenir 2 à Saint-André (59) - Centre Européen de loisirs et d'accueil à Dunkerque (59)

Rioz 29/10

Présentation: salle polyvalente d'Aromas (39) - Centre culturel social et de loisirs de Rioz (70)

Dijon 10/11

Présentation: salles à usages multiples et projet de construction de 8 logements BBC en bois à Savigny-le-Sec (21) - EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) à Mervans (71)

- Nancy 13/11

- Lyon 23/11

- Montpellier 24/11

- Paris 01/12

- Bayeux 03/12

- Rennes 10/12

- Nantes 11/12

- Toulouse 14/12

- Régions Aquitaine et Centre 01/2010

Cocktail à 17h45

Entrée libre sur inscription

www.bois.com/cycle-conferences

*La campagne de communication «**Le bois, c'est essentiel!**», menée conjointement par le CNDB (Comité National pour le Développement du Bois, association loi 1901) et Skogsindustrierna (Fédération Suédoise des industries Forestières), avec le soutien financier de France Bois Forêt, du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, mais aussi l'appui de partenaires représentatifs des décideurs publics, en particulier l'association des Maires de France, des Éco Maires et du Comité 21, a pour objectif de promouvoir l'utilisation du matériau bois dans la construction auprès des collectivités locales.

En 2008, cette campagne s'est illustrée par la création du 1^{er} grand prix de la construction bois publique et collective, «**Les Totems**». Ce prix visait à récompenser les collectivités territoriales ayant «**osé**» le bois. Avec un total de 119 participants, la première édition des Totems place ce grand prix à la hauteur de toutes les espérances.



INFOS PRATIQUES

Inscription conférence

En ligne : www.bois.com/cycle-conferences
Par courrier : ICOM - Cycle de conférences
15 rue du Général Lionel de Marmier
31300 Toulouse
Par fax : 05 62 57 73 44

Lieu de conférence

Maison de la Forêt et du Bois
Site de Marmilhat
63370 Lempdes

Interview de Jacques PELISSARD, Président de l'Association des Maires de France

Pensez-vous que le bois est un matériau de construction d'avenir pour les collectivités ?

Dans un contexte de changement climatique et de lutte contre l'augmentation des gaz à effet de serre, la place et le rôle des forêts deviennent primordiaux.

Pour que les forêts remplissent pleinement leur rôle écologique, économique, énergétique et climatique, il faut mettre en place une gestion durable des écosystèmes forestiers. Cette dernière nécessite de diversifier les espèces et les types de production, en introduisant une complémentarité entre le bois destiné à un usage énergétique et le bois de construction.

Matière première renouvelable, le bois est en croissance permanente. De ce fait, il présente un avantage écologique indéniable face aux nombreux matériaux issus de matières premières non renouvelables utilisés dans la construction. Par ailleurs, les collectivités sont très sensibles au caractère local de la ressource ; c'est une des rares matières premières pouvant être produites et utilisées sur place. De plus, le bois génère des emplois au niveau local, à tous les stades de sa transformation.

Enfin, les propriétés du bois en matière d'isolation thermique en font un matériau intéressant dans un contexte de réduction des dépenses d'énergie. C'est pourquoi, tant par les conditions de sa production que par ses qualités intrinsèques, le bois de construction est riche de perspectives d'avenir pour les collectivités locales.

Dans une politique de développement durable, pensez-vous que les collectivités ont un rôle de démonstration et d'incitation pour l'emploi du bois comme matériau de construction ?

Les communes et leurs groupements sont naturellement des collectivités de proximité, situées au plus près de leurs citoyens. Lieux de vie, d'échange, de partage, de lien social, elles ont, par leur action, un rôle de démonstration et d'incitation. En menant à bien des projets innovants, elles démontrent à leurs habitants que de nouvelles techniques sont utilisables.

Par une information de leurs résidents, les communes et leurs groupements sont à même de diffuser les bonnes pratiques, d'inciter à l'utilisation de nouveaux matériaux dans la construction. Les bâtiments publics, construits par les collectivités, sont ouverts à tous et fréquentés par la population ; cette dernière peut mesurer par l'exemple l'intérêt d'utiliser du bois comme matériau de construction. Apprécier le confort et la chaleur du bois utilisé dans la construction de la salle des fêtes peut inciter les habitants à y recourir dans leur propres projets.

À votre avis, dans quelle mesure et sous quelle forme les collectivités seraient susceptibles d'accompagner et de soutenir la construction bois ?

Au-delà de leur rôle en matière de démonstration et d'incitation, les collectivités peuvent contribuer à développer des activités économiques liées au bois de construction. Utilisant une ressource locale, générant souvent des emplois, la construction en bois correspond aux projets de développement local recherchés par les collectivités. L'acquisition d'un savoir-faire local susceptible de générer de l'activité dans et hors de son territoire ne peut qu'être encouragé par la commune.

Programme

14h : Ouverture par Lionel Roucan, Vice-Président du Conseil régional d'Auvergne, en charge de l'environnement

Politique régionale pour l'utilisation du bois dans la construction.

14h15 : Présentation du programme de la conférence par Georges Mattéra et prise de parole du CNDB (Comité National pour le Développement du Bois) :

- Tour d'horizon de la construction de logements collectifs bois en France
 - Tout bois - mixte bois/béton - rénovation bois sur béton
- Solutions constructives en neuf, rénovation, mixte bois béton

15h : André Pieuchot et Michel Massard, chargés de missions à l'OPHIS Alexis Magnier, architecte, J-L Vigier, BET* Bois Sylva Conseil et Fernando Viana BET Thermique Betalm.

Réalisation présentée : 14 logements à ossature bois BBC à Saint-Genès-Champagnelle

15h30 : Michel Reuillard, service constructions neuves à Auvergne Habitat Benjamin Bernard, architecte, J-L Vigier BET Bois Sylva Conseil et Joël Guélon, Auvergne Énergie solutions BET thermique

Réalisation présentée : 63 logements collectifs et 15 pavillons à ossature bois à Issoire

16h15 : Questions-réponses

17h15 : Conférence de presse, du lancement du cahier de détails techniques pour concevoir et réaliser des bâtiments bois à basse consommation d'énergie. Auvergne Promobois, OPHIS et Sylva Conseil

17h45 : Cocktail

*Bureau d'Études Techniques





- **Lieu** : Saint-Genès-Champanelle (63)

- **Architecte** : Alexis MAGNIER

- **BET structure bois** : SYLVA CONSEIL

- **Maître d'ouvrage** : OPHIS Puy-de-Dôme

- **Entreprise bois** : non déterminée (appel d'offre non réalisé)

- **Nombre d'étages** : R+1 / R+2

- **Nombre de logements** : 14 logements sur 2 sites (11 +3)

- **Surface habitable** : 1 T1 de 51 m² + 2 T3 de 80 m² + 7 T4 de 92 m² + 4 T5 de 107 m²

- **Hauteur de la réalisation** : 6,5 m et 9 m (R+1 / R+2)

- **Date de début des travaux** : 1^{er} trimestre 2010

- **Date de fin des travaux** : 2^e trimestre 2011

- **SHOB** : 1720 m² + 422 m² = 2142 m²

- **SHON** : 1200 m² + 330 m² = 1530 m²

- **SHAB** : 993 m² + 271 m² = 1264 m²

- **Coût total** : 1 850 000 € H.T.

- **Part du bois** : 555 000 € H.T. (30% du coût total)

Des constructions en bois citées en exemple

Exemple 1

14 logements à ossature bois BBC* à Saint-Genès-Champanelle (63)

André Pieuchot et Michel Massard, chargés de missions à l'OPHIS
Alexis Magnier, architecte,
J-L Vigier, BET Bois Sylva Conseil
et Fernando Viana BET Thermique Betalm

Les spécificités de l'ouvrage :

- Logements conçus pour être socialement équitables, écologiquement performants et économiquement possibles
- Bâtiment composé d'une structure bois ou mixte ossature bois / béton armé
- Bardage bois
- Performance énergétique équivalent au label BBC* (variant entre 55 et 71 kWh/m².an)
- Logements sociaux proposant des loyers modestes

Situé en zone sismique sur un terrain à la topographie difficile (pentes), le projet n'a pu profiter pleinement des apports solaires passifs. Il affiche pourtant des objectifs de performance thermique élevés.

Le projet de St Genès-Champanelle mise sur des principes simples, gages de performance. Ainsi, la compacité du bâti, le volume ou la distribution des pièces permettent d'atteindre les objectifs de performance thermique mais aussi de confort d'usage pour les futurs locataires.

*Bâtiment Basse Consommation

Des constructions en bois citées en exemple Exemple 2

63 logements collectifs et 15 pavillons à ossature bois à Issoire (63)

Michel Reuillard, service constructions neuves à Auvergne Habitat

Benjamin Bernard, architecte,

J-L Vigier, BET Bois Sylva Conseil

Joël Guélon, Auvergne Énergie solutions BET thermique

Le développement durable comme axe du programme :

- Optimisation des apports solaires

Orientation des constructions au Sud

Ouverture des pièces principales au Sud (modulation été / hivers)

Eau chaude sanitaire solaire pour les bâtiments collectifs

- Gestion écologique de l'eau

Optimisation des surfaces imperméables (surface voirie).

Gestion du cycle de l'eau (récupération et drainage des eaux de pluies dans un fossé végétalisé, vers un bassin d'orage)

- Matériaux de construction et développement durable

Maisons à ossature et parements bois

Construction des façades en bois sur une structure plancher et refends en béton (Collectifs R+2)

- Gestion des déplacements

Priorité aux piétons (aménagement d'un mail le long du fossé)

Prise en compte des deux-roues (pistes cyclables)

Diminution des nuisances sonores automobiles (site résidentiel)

- Gestion des espaces extérieurs de l'habitat individuel

Prolongement des séjours par des terrasses sans vis-à-vis

- Intégration au quartier et à la ville

Prise en compte de l'impact sur le paysage

- Label THPE*

Dès la conception architecturale, une attention particulière a été portée sur les enjeux du développement durable

*Très haute performance énergétique



- **Lieu** : Issoire (63)
- **Maître d'ouvrage** : SA HLM Auvergne Habitat (M. Reuillard, responsable travaux neufs)
- **Architecte / Maître d'œuvre** : cabinet BBV - Clermont-Ferrand
- **Bureau d'Études fluides** : A.E.S (M. Gueslon)
- **Bureau d'Études bois** : Sylva Conseil (M. Vigier)
- **Nombre d'étages** : R+1 pour pavillons et R+2 pour logements collectifs
- **Nombre de logements** : 15 pavillons individuels et 63 logements collectifs répartis en 3 blocs de 18 logements + 1 bloc surface habitable de 9 logements
- **Surface habitable** :
Pavillons : 11 pavillons de type IV de 96 m² et 4 pavillons de type III de 82 m² environ
Logements collectifs : 7 T1 de 35 m² environ, 14 T2 de 48 m² chacun, 21 T3 de 70 m² à 75 m² chacun et 21 T4 de 93 m² chacun
- **Début des travaux** : septembre 2008
- **Fin des travaux prévue** : non déterminée
- **Hauteur de la construction** : 11,80m/TN
- **Superficie du terrain** : 21390 m²
- **SHON** : 6492 m²
- **SHAB** : 5130 m²
- **Coût total opération** : 9 625 220 € TTC
- **Coût des travaux** : 1670 € TTC / m² habitable

Pour toutes demandes supplémentaires

- interviews maîtres d'ouvrage, architectes
- photos...

CONTACT PRESSE

Agence ICOM

Isabelle Peaudecerf
15 rue du Général Lionel de Marmier
31300 Toulouse
Tél. : 05 62 57 73 43
Portable : 06 63 11 63 73
E-mail : i.peaudecerf@icom-com.fr

Chargée de communication CNDB

Béatrice Texier
6 avenue Saint Mandé
75012 Paris
Tél. : 01 53 17 19 63
E-mail : b.texier@cndb.org